

Lille, le **26 MARS 2024**

Affaire suivie par :  
Bureau de la planification et de la gestion  
opérationnelle de crise  
[pref-bureau-bpgoc@nord.gouv.fr](mailto:pref-bureau-bpgoc@nord.gouv.fr)

Le préfet du Nord

à

Mesdames et messieurs les maires du département  
Mesdames et messieurs les exploitants de sites  
SEVESO

**Objet : Report de l'essai mensuel des sirènes d'alerte du mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024**

L'article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte prévoit que « les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels (sirènes relevant de l'état, des communes et des établissements industriels, autres que les aménagements hydrauliques) le premier mercredi de chaque mois.».

Le premier mercredi du mois de mai 2024 est férié (1<sup>er</sup> mai), tout comme l'est également le deuxième, ce qui ne permet pas le report habituel d'une semaine de l'essai mensuel.

Ainsi dans ce contexte particulier, est décidé de réaliser le test des sirènes le :  
**jeudi 2 mai 2024, aux horaires habituels.**

La préfecture du Nord se chargera de communiquer sur le sujet par un communiqué de presse.

Je remercie les détenteurs de sirènes de bien vouloir prendre en compte cette information.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur de cabinet,

  
Christophe BORGUS

**Copie :**

- Mesdames et messieurs les sous-préfets d'arrondissement
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement